

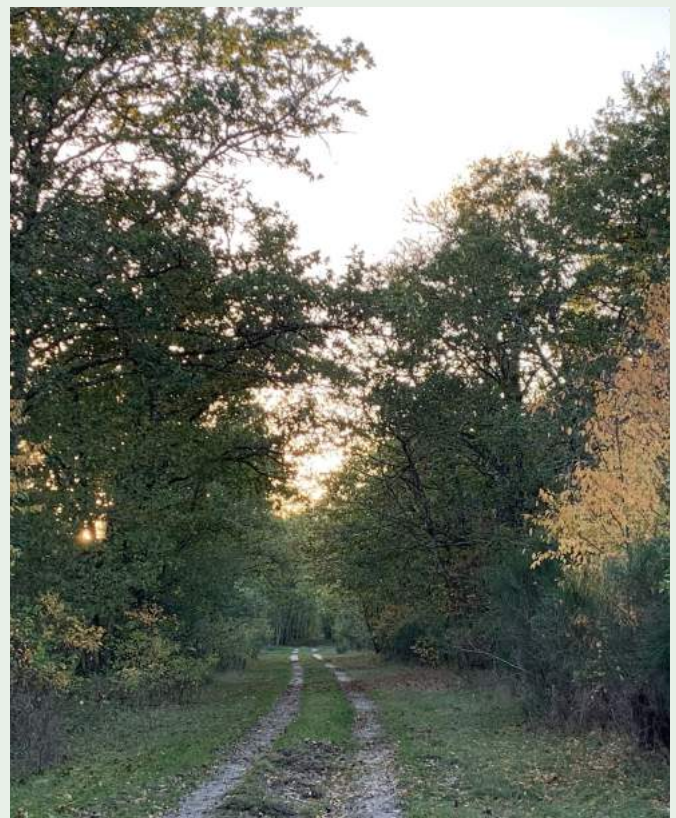


LE CAQUESIAU

N° 33

Informations municipales d'ISDES

Février 2024



ARTISANS, COMMERÇANTS,

PROFESSIONS LIBÉRALES

LE BISTROT

Bar Tabac Presse

Laetitia MIGNON

13 Grande Rue

Tél : 02 38 29 13 40

LE PETIT SOLOGNOT

Restaurant - Traiteur

Alexandre NOËL et

Céline PITERS

11 Grande Rue

Tél : 02 38 05 07 05

www.restaurantlepetitsolognot.com

Facebook: le petit solognot

EPICERIE 2NISE

Michel DA RIN

Alimentation générale pain

Multi - services

Carburants

2 Grande Rue

Tél : 02 38 29 07 59

DP THERMIC

Conseils - Ingénieurs

Bureau d'études
et maîtrise d'œuvre
Énergétique - Ecoconstruction

Denis PAUDECERF

17 Grande Rue

Tel : 07 81 67 21 09

dpthermic@dpthermic.fr

ENTREPRISE Gale

du BÂTIMENT

Alexandre ARNOULT

17 route de Clémont

Tél : 02 38 29 12 43

JULIEN MULTISERVICES

Terrassement - Travaux paysagers,
Petite maçonnerie,
création-entretien parc
jardin
clôture et travaux divers

Yann JULIEN

7 grande Rue

Tél : 06 70 14 12 29

jytravaux.services@gmail.com

GARAGE

Daniel DUFREUTRELLE

3 route de Cerdon

Tél : 02 38 29 13 37

CONSEIL FORESTIER

Gestion forestière, commercialisation
de bois, maîtrise d'œuvre
de travaux forestiers

Bernadette VALLÉE

Tél : 06 11 77 43 58

bvallee@conseilforestier.fr

www.conseilforestier.fr

CUMA D'ISDES

COOPÉRATIVE AGR

52 route de Souvigny

SPA SOLOGNOT - BELLA LUCIA

Lucie HUMEAU

12 Grande Rue

Tél : 06 45 15 36 62

www.le-spa-solognot-bella-lucia.com

SOLOGNE MOUTONNES SERVICES

Bernadette VALLÉE

Tél : 06 11 77 43 58

Services d'écopâturage et vente de
viande d'agneau de Sologne

bvallee@orange.fr

 Sologne Moutonnes Services



FERME DU POIRIER

Arthur & Constance
MONTARRAS

Tél : 07 83 55 99 20

Viande d'Agneau de Sologne Bio
(de sept. à déc. sur réservation)

www.fermedupoirier.com



Le mot du maire

Chers Isois,

Lors de l'échange de vœux pour 2024, en présence de Madame la Sénatrice Pauline Martin, du Vice-Président du Département en charge de l'environnement Jean Luc Riglet (Maire de Sully), du Président de notre Communauté de Communes Gérard Boudier (Maire des Bordes) et de nombreux maires et élus de nos communes voisines, il a été question de l'impact des récentes et nombreuses lois sur l'évolution climatique et énergétique.

Au-delà des 'Plans' divers (PCAET, COT Trans et al.) dont vous trouverez une mise à jour dans ce numéro, pour notre village les nouveautés consistent (I) à identifier des zones 'envisageables' pour l'implantation de sources d'énergies renouvelables (sans surprise, le photovoltaïque est privilégié, en priorité sur les toitures et éventuellement sur des terrains privés après démarche personnelle des propriétaires), (II) à poursuivre les travaux d'isolation des bâtiments, communaux comme privés, (avec aide éventuelle de l'Etat), (III) à maîtriser, par la sobriété et par la technologie, nos consommations énergétiques (dont l'électricité), pour des raisons qui sont aussi 'économiques' (financières), conséquences et 'alibis' de la situation mondiale actuelle (guerres et conflits) si volatile.

Nous avons aussi insisté sur la nécessaire 'responsabilisation' des citoyens que nous sommes pour prendre des risques, dont ceux inhérents à l'action municipale, alors que le contexte des finances publiques très détériorées rend les investissements d'avenir hasardeux.

L'équipe municipale actuelle aborde le dernier tiers de son mandat, avec *l'enthousiasme* qui lui a été nécessaire pour passer la difficile année 2023, et avec en plus la *confiance* dont nous devons tirer profit pour aborder 2024. Il nous faudra aussi à tous une « *pensée positive* » (je vous renvoie à « l'Iris Blanc », dernier livre d'Asterix, qui prouve que, même après avoir pris des coups, les « Romains peuvent observer les étoiles et les petits oiseaux avec le sourire » ; pourquoi pas aussi les Gaulois !)

Cette 'Résilience', mot pompeux pour expliquer une récupération après un choc qui a laissé des traces, notre village en aura et sera même 'exemplaire', puisque c'est ce que nous demandent 'les instances supérieures' qui nous gouvernent. Ensemble, nous serons donc 'résilients' !

Bonne lecture



Etat civil de l'année 2023



Naissances :

Isdes a eu la joie d'accueillir 7 bébés

Bienvenue à Isdes !



Mariages :

M. Michel DA RIN et Mme Dolorès HIERRO 12 juin 2023

M. Nicolas DANDINE et Mme Aurélie GRÉZANLÉ 19 août 2023

M. Sébastien COUBARD et Mme Laure FURON 24 octobre 2023



Décès :

Mme Micheline ARNOULT 10 septembre 2023

M. Eugène AUGER 28 mai 2023

Mme Huguette CRASSON 30 décembre 2022

Mme Gilberte d'HÉROUVILLE 26 juin 2023

M. Patrick LETOURNEUR 4 septembre 2023

M. Pascal MILLAN 20 octobre 2023

M. Emile ROTIEL 28 juin 2023

Mme Yvette ROTIEL 27 septembre 2023

Le Caquesiau - Bulletin d'Information Municipale - Février 2024
 Directeur de la publication : Christian Colas
 Conception et réalisation : Commission communication
 Crédits photos : Municipalité d'Isdes- Associations - Bénévoles
 Impression : Imprimerie Giennoise

Sommaire

Artisans Commerçants	2ème couv.
Professions Libérales	
Le mot du Maire	3
Etat civil	4
Rando Rhodos	5
Les jeunes du village	6 - 7
Finances communales et Budget	8
Les Travaux	9
Entretien des chemins	10
Matinée citoyenne	11
Bibliothèque	12
Salle numérique et Co-working	12
Ecole maternelle d'Isdes	13
Périscolaire Garderie	14
Apiculteur	15
Vœux du Maire	16
Fleurissement	17
PETR /PCAET et COT Trans	18
Val de Sully	19
Rivières Val de Sully	20 - 21
Comité des Fêtes	22
ADPI	23
Naissance d'un livre : Témoignage	24 - 25
Les Doigts d'Or	26
Gardon solognot Véti-dons	27
Club Loisirs Retraités	28 - 29
Isdes Sports Loisirs	30
Réveil de Sennely Amicale des Sapeurs-Pompiers	31
Comité de Jumelage	32
Théâtre - CADO	32
SOlogne MOuttonnes Services	33
Les cérémonies officielles	34
France Services	35
Soins non programmés	36
Tarifs communaux	37 - 38
Renseignements pratiques	39 - 40
Commerçants	41
SICTOM redevance et tarifs communaux	42 et 3 ^{ème} couv.
Floraison	4 ^{ème} couv.



Rando Rhodos à Isdes



Samedi 18 mai 2024

**Journée découverte
du domaine de Sainte Claire et des rhododendrons
GRATUIT**

Matin : randonnée avec pique-nique

Parcours d'environ 5km à la découverte

des rhododendrons du domaine de Sainte Claire

*Prévoir son pique - nique et des boissons
qui seront acheminés par véhicule*

9h : rendez-vous place de l'église Notre-Dame à Isdes

9h : visite guidée de l'église Notre Dame d'Isdes

9h15 : départ de la randonnée pédestre (sans chien) par les chemins
vicinaux jusqu'à Sainte Claire (5km)

11h : visite guidée du parc des rhododendrons fleuris

pique - nique (sous barnum éventuellement)

Aubane par les chorales "CROQ'NOTES" (Vannes - Chaon)
et "Tous les Airs y sont" (La Ferté Saint Aubin)

CHIENS NON AUTORISÉS

14h30 : découverte par l'extérieur de l'architecture du château

La traditionnelle journée découverte du domaine de Sainte Claire et des rhododendrons est un événement symbolique et représentatif du village. Elle rassemble un grand nombre de marcheurs passionnés par la faune et la flore régionale.

Cette journée qui commence sur le parking de notre belle église, se poursuit sur le chemin de grande randonnée (GR) du sud du village et se conclut dans une propriété aux plus de 1600 rhodos toujours aussi impressionnants de beauté dans la période avril – mai.

Cette journée est organisée à l'initiative des propriétaires de Sainte Claire par la commune d'Isdes avec l'aide des associations du village .**Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour, la veille au matin, monter et, le jour même, démonter les barnums qui permettront aux marcheurs de déjeuner au sec.**

Contact : Christiane Langlois - 06 32 01 14 64



Les jeunes du Village : MERCI !

C'est devenu une habitude (une bonne habitude !) : des jeunes d'Isdes - filles et garçons entre 16 et 18 ans - donnent de leur temps ... et de leur 'enthousiasme' (!) pendant deux semaines, prises sur leurs vacances d'été, pour participer à l'entretien et à l'embellissement du village. Ils sont accompagnés dans cette mission par les agents municipaux et des élus.

Merci les jeunes !

Grâce à eux, des murs sont rénovés (et même 'ravaillés'), des portes et des volets sont grattés puis repeints, les 'espaces verts' sont entretenus : arrosage, balayage, désherbage, effeuillage... Parfois même des trous dans les chemins sont rebouchés... ainsi que de menues réparations, toujours effectuées dans un esprit de sécurité et d'enthousiasme !

Pour l'été 2024, les 'recrutements' sont ouverts : Appel est lancé aux bonnes volontés ...

Merci encore à l'équipe 2023 que nous voyons ici en action



Peinture de la salle des fêtes par **Julie et Julien**



Rénovation des fenêtres de l'école par **Lilou et Kylian**



Un coup de jeune sur les volets de l'école par **Kylian**

Les jeunes du Village : MERCI !



Binage et nettoyage des plantations par **Angel et Gwenaelle**





Finances communales et budget

(Sous réserve des décisions définitives prises par le Conseil lors du vote du budget 2024 fin Mars)

Rappel : Les Recettes sont principalement les Dotations de l'Etat et de la Communauté de Communes (elles sont malheureusement bloquées depuis plusieurs années !) et les Impôts locaux : ces derniers augmentent à cause des bases (« l'assiette ») que l'Etat décide d'augmenter cette année d'un peu moins de 5% (inflation). Les taux de prélèvement communaux sur cette « assiette » sont inchangés depuis maintenant 10 ans.

Les Recettes ce sont aussi les Subventions : pendant l'année 2023, le Département et la Communauté de Communes Val de Sully ont aidé la Commune pour les travaux sur la voirie et les trottoirs ainsi que pour des investissements d'isolation (doubles vitrages dans plusieurs bâtiments communaux). Pour 2024, l'Etat, par la DETR (Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux), devrait participer à 50% de la Rénovation de l'Eclairage Public en Ampoules LED ainsi que le Département pour 20%. La Communauté de Communes devrait aussi apporter la moitié du « reste à payer », sachant que 20% incompressibles des investissements doivent être payés par le budget communal !

Les Dépenses d'une petite commune sont les dépenses

de Personnel (environ 50% du budget annuel de Fonctionnement), les Charges Générales (dont une part importante ces dernières années pour l'Energie) et les Charges Courantes (dont une grande part pour le fonctionnement périscolaire et l'entretien de l'Ecole). Comme en 2023, la vigilance sera nécessaire pour les consommations énergétiques (électricité, chauffage, carburants divers) même si les prix devraient redevenir « abordables » malgré la fin du bouclier tarifaire.

Au niveau des Résultats, l'Épargne nette communale, fin 2023, a légèrement progressé à 60.000€ au lieu de 54.000€ fin 2022, après un remboursement d'emprunt de 20.000€/an. Rappel : il reste moins de 2 années de remboursement de cet emprunt (capital restant : 35.000 €), la commune n'ayant pas d'autre emprunt.

Les effectifs communaux sont inchangés en ce début d'année (3 Agents Titulaires à temps plein et 3 Agents sous Contrat à temps partiel), la masse salariale progressant en raison des décisions de l'Etat de revoir les indices et le niveau de protection (assurance complémentaire) des agents. La Masse salariale sera encore cette année proche de 50% du budget 'réel'.

Rappel : quelques chiffres clés du Budget (à préciser fin Mars par le Conseil)

Budget de Fonctionnement de la Commune (éléments de comparaison)

	2024 (estimé)	2023 (réel)	2022 (réel)
Recettes	419 500	423 500	406 000
70 Produits divers	62 500	62 500	60 800
73 Impôts et Taxes	310 000	312 000	292 800
74-014 Dotations (<i>nettes</i>)	12 000	11 500	18 300
75 Recettes annexes	35 000	37 500	34 100
Dépenses	401 000	367 800	360 400
011 Charges générales	110 000	90 000	82 000
012 Charges de Personnel	176 000	170 300	170 100
65 Charges courantes	115 000	107 500	118 000
Epargne au 1 ^{er} janvier	60 000	54 000	66 000

Rappel : La différence entre les Recettes et les Dépenses de Fonctionnement permet les Dépenses d'Investissement. L'épargne représente la trésorerie disponible au 1^{er} janvier.

En 2023, les dépenses d'investissement ont été 81.000€ avec un montant de subvention de 15.300€ reçu en 2023 et un complément attendu de 35.000€ en 2024.

Les travaux

En 2023, comme prévu, les travaux de voirie, sur la chaussée et les trottoirs, ont été réalisés en centre bourg : la bande de roulement a été refaite par le Département sur la D83, depuis l'entrée du village Route de Vannes et la sortie Route de Clémont (ou l'inverse !), et les trottoirs ont été repris par la commune avec une aide financière du Département et du Fond de Concours de Val de Sully.

De même, dans la poursuite des travaux d'isolation des bâtiments communaux, la commune a commandé la mise en place de menuiseries doubles vitrages au 2 Route de Cerdon (Ancienne Poste) pour protéger la Salle Numérique et la Bibliothèque étendue (*voir plus loin*).

Les Finances communales n'ont pas permis d'en faire plus malgré les subventions potentielles.

Pour 2024, avec un an de retard, les travaux prévus de « Rénovation de l'Éclairage Public en Ampoules LED », qui auraient dû être entrepris en 2023, ont été commandés : compte tenu des délais d'approvisionnement, ils seront réalisés cet été (!).

De même, sur le plan énergétique, pour faire des économies d'électricité dans des bâtiments communaux, il est prévu de remplacer des ballons d'eau chaude anciens et énergivores (au Camping et au Gîte), ainsi que d'installer des disjoncteurs -avec compteurs intégrés- sur les lignes d'alimentation de certains équipements. D'autres 'petits investissements', comme des détecteurs de présence pour assurer des éclairages intermittents, dans les lieux de passage entre autres, sont envisagés. Tous ces 'investissements' devraient pouvoir être 'aidés' par les 'instances de tutelle' !



Entretien des chemins

54 km de chemins communaux, dont 11 km inscrits comme chemins de randonnées départementaux (l'entretien de ces derniers étant subventionné, à raison de 200€/km, par Val de Sully, notre Communauté de Communes) supposent le passage du tracteur communal environ 2 fois dans l'année ; et avec broyeur et épareuse pour l'entretien des bas-côtés et fossés.

Le rebouchage des trous qui se forment tous les hivers et dès que la pluie arrive (une caractéristique de notre belle Sologne) est réalisé en général avec du calcaire mais, depuis que nous avons pu récupérer du 'grattage de route' en provenance des travaux de réfection de la chaussée par le Département l'été dernier, nous utiliserons ce « grattage » : il a l'avantage d'être gratuit et supposé plus résistant, mais aussi plus difficile à manipuler.

Pour les routes communales nécessitant de 'l'enrobé' pour boucher les trous, une révision annuelle est programmée avec une entreprise sous-traitante (comme en 2023).



Matinée citoyenne à Isdes

Retenez la date du **Samedi 11 mai 2024 !**
(à 10h devant la salle des fêtes)

A vos binettes, gants, balais, éponges ...!
(sacs poubelles fournis)

Matinée citoyenne, Matinée participative,
Matinée conviviale, Matinée écologique !
Dans la joie et la bonne humeur !

Cette initiative, portée par les communes, favorise
l'échange entre les habitants, toutes générations con-
fondues, et crée un lien fort et fédérateur, plaçant le
citoyen en tant que véritable acteur de son village.

Chaque habitant, du plus petit au plus grand, est le
bienvenu et peut apporter sa contribution à cette
journée.

C'est l'implication des habitants, en amont et pendant
la Journée, qui donne toute sa valeur à une Journée
Citoyenne, permettant ainsi de mettre en œuvre les
valeurs de civisme, de respect et de partage.

NB : A Isdes, la Journée Citoyenne est une matinée
citoyenne qui se termine chez Laetitia (Le Bistrot)
pour partager un 'apéro de l'amitié' et fêter la
« tonne » de déchets récupérés.

Soyons nombreux le **11 mai de 10h à 12h**, car les tra-
vaux de nettoyage de manquent pas !

5 ans de matinées citoyennes et amicales !!



Bibliothèque, Salle Numérique, et Co-working

L'année 2023 aura permis de compléter la collection de livres et de revues conservés à la Bibliothèque ; le classement n'est pas encore 'total' car la variété est de rigueur, mais chacun devrait trouver son bonheur.

La lecture reste comme toujours l'un des passe-temps les plus instructifs... et recommandée par l'Éducation Nationale !

« L'heure du conte » est une activité prisée du mercredi après-midi aux heures d'ouverture officielle, mais d'autres heures d'ouverture peuvent être programmées selon les besoins.

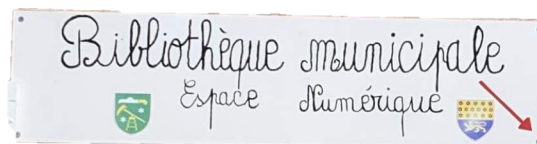
Pour mémoire, cet établissement du village est aussi à disposition des associations. Ainsi, les Amis du Numérique se réunissent le Lundi soir pour échanger leurs compétences... et les parfaire (!) ; le Club des Retraités peut y organiser des belottes le jeudi (lorsque le groupe est réduit) et les Assistantes Maternelles peuvent s'y réunir les matins (quand il fait froid ailleurs !)

...

Les 'outils' à disposition (PC, imprimante en réseau, box Orange, grand écran ...) ne demandent qu'à être occupés ... même pour des travaux personnels ou de co-working. La numérisation généralisée actuelle de la Société mérite que chacun puisse y accéder.

La fibre n'est pas encore disponible dans cet espace mais les plus experts considèrent que la capacité actuelle de la 4G supplée parfaitement aux besoins de communication des plus exigeants (?)

L'heure du conte à la bibliothèque



L'année 2023 à l'école maternelle d'Isdes

Cette année, l'équipe enseignante est composée de Mme Alicia PIDOT, directrice de l'école et de Mme Aurore BONHOMME.

La maternelle accueille 15 nouveaux petites sections ainsi que 14 moyens et 17 grands. Mme Bonhomme accueille 5 petits et 17 grands et Mme Pidot 10 petits et 14 moyens.

Les enfants ont découvert ou redécouvert l'école. Ils ont rapidement trouvé leur rythme : travail, récréation, sport, cantine, sieste... L'école utilise également la salle des fêtes pour faire les parcours de motricité.



Durant les fêtes de fin d'année, les enfants ont pu écrire au père Noël, poster leurs lettres et fêter ces beaux moments avec un repas offert par le SIRIS et la visite du père Noël.



L'école travaille sur le projet des saisons et de la nature : les enfants vont observer la nature : fleurs, arbres, et autres végétaux.

Les enfants bénéficient de temps d'observation et de jeux dehors. L'école va recevoir la maison de la Loire de Jargeau pour renforcer les apprentissages et les connaissances.



Pour parfaire leur compréhension, l'école ira au cinéma de Sully voir des films sur l'hiver et recevoir *L'arbre à musique*, une compagnie qui fera un spectacle sur le thème des saisons ; liant instruments et nature. L'année se terminera par une sortie au Parc Floral.

Alicia PIDOT, directrice de l'école maternelle

Périscolaire, Garderie

Les jours de classe (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi), des activités 'périscolaires' sont organisées par Véronique qui, outre l'aspect 'surveillance garderie' indispensable pour les parents qui lui confient leurs enfants, prend beaucoup de soin à faire participer ces enfants à des travaux créatifs dont ils sont les premiers à être fiers : Ainsi les fêtes de Noël et de Fin d'année, sans oublier le fameux Halloween, de même que les Fêtes des mères et Kermesse... donnent lieu à des créations et des déguisements nombreux et de qualité.

Voici son témoignage :

« Cette année, les enfants se sont investis dans la réalisation de nombreuses décorations au profit du Téléthon. Ces objets ont été vendus lors du Marché de Noël, organisé par le comité des fêtes d'Isdes. Les enfants sont fiers d'avoir récolté 130 euros pour cette association. C'est l'occasion de féliciter les enfants pour leur engagement et leur enthousiasme.

Depuis maintenant 5 ans, pour Noël, nous fabriquons différents objets que les enfants amènent chez eux pour les fêtes. Nous allons d'ailleurs commencer les surprises pour la fête des mamans et des papas.

Régulièrement, j'organise un concours de dessin, afin de permettre aux enfants de pouvoir exprimer leur créativité et de participer aux différentes étapes du concours : vote de tous les enfants pour les différents niveaux, vote des parents et remise d'un petit cadeau.

Pour la période du carnaval, nous réalisons des masques que les enfants peuvent rapporter chez eux.

Enfin, nous avons eu la chance d'accueillir la jeune Ambre, qui a effectué quatre semaines de stage au sein de la garderie. Elle a organisé différents ateliers avec les enfants et semble s'être beaucoup épanouie. Elle a fait preuve de professionnalisme durant tout son séjour ».

Véronique LE BOURLOUT,
Responsable de la garderie d'Isdes



Vie communale

Un Apiculteur au secours du village

En début d'été, alors que l'Ecole Maternelle était encore en activité, l'essaim d'abeilles 'baladeuses', qui se positionne chaque année, fin avril, dans la base de la cheminée de la Mairie, s'est déplacé un après-midi derrière le volet fermé du cabinet médical (ex local de l'orthophoniste laissé fermé car inoccupé depuis l'arrêt de cette activité).

Pour remédier à ce bourdonnement qui aurait pu perturber des enfants ou même des adultes inquiets, nous avons fait appel à un apiculteur de Brinon qui est venu récupérer l'essaim. La photo ci-jointe montre la récupération, à mains nues d'abord puis avec l'équipement ad-hoc, de cet essaim, opération qui a duré une dizaine de jours (entre 50 et 70.000 abeilles récupérées !)

Attendons les beaux jours de 2024 pour voir si un nouvel « essaim baladeur » se présente dans la cheminée de la Mairie. Par précaution, nous avons prévu de laisser les volets du cabinet médical 'ouverts' !





Vœux du Maire

Le 31 décembre, en présence de Madame la Sénatrice Pauline Martin, du Vice-Président du Département en charge de l'Environnement Jean-Luc Riglet, du Président de la Communauté de Communes Gérard Boudier et de nombreux Maires et élus des villages voisins ... le Maire a présenté les vœux du Conseil Municipal en faisant un bilan de la 'difficile' année 2023 malgré 'un enthousiasme nécessaire qui n'a pas manqué' et proposé pour 2024 une année 'en confiance' et un 'esprit positif'.



Jean-Luc RIGLET, Maire de Sully sur Loire



Gérard BOURDIER, Pdt Cté Communes VDS



Pauline MARTIN, Sénatrice du Loiret



Patrick LANGLOIS, présentant son livre sur Isdes

Concours des maisons fleuries 2023

Félicitations à tous les lauréats !

Les « Honneurs » sont sonnés à la trompe par Loïc



- **Hors concours :**

M Daniel LECLAIR

Un pépiniériste, amateur éclairé, qui réalise son propre fleurissement

- **1er prix :**

Mme Marie Catherine KOEPEN

Un enchantement au lotissement

Mme Yvonne MAGNIER

Un devant de maison toujours prêt

Mme Laetitia MIGNON

Un commerce toujours coloré et accueillant

- **2ème prix :**

M Mme Joachim DOS SANTOS

Un jardin spécialement travaillé

M Mme Gérard COUVERT

Un couple habitué des prix

Mme Michèle BARUET

Un accueil fleuri route de Souvigny

- **Encouragements :**

M Mme Suzanne MIR

M Mme Fabrice LOISEAU

M Mme LEFEVRE

M Robert GRIVOT

M Mme Gilles CHARTRAIN

M Mme Bernard BOIS

Mme Jeanne FAIZEAU

M Mme Pascal MILAN

M Mme JACQUINOT

M BELPALME

M CHOUARD

M Mme Yann JULIEN

Mlle Armelle DARGER



PETR, PCAET et COT Trans

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) a finalisé sa 'copie' du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) au cours de l'été 2022 et, comme indiqué dans les précédentes éditions du Caquésiau, ce 'plan' a retenu une cinquantaine d'actions prioritaires, dont moins d'une dizaine peuvent s'avérer pratiquement bénéfiques pour un village comme ISDES.

Ces actions sont précisées au sein de 7 axes stratégiques dont l'Habitat, la Mobilité, l'Agriculture, l'Alimentation, l'Economie et les Energies Renouvelables... mais aussi, l'Exemplarité Territoriale !

Des actions, telles que la rénovation énergétique des bâtiments publics (isolation principalement), la régulation de l'éclairage public (le passage en LED programmables), les projets de production d'énergie renouvelable (le photovoltaïque en toiture ou sur champ) ... doivent permettre à notre village de faire des économies et stimuler l'économie locale.

L'Etat a, bien sûr, fait quelques remarques en milieu d'année 2023, auxquelles il a été répondu par le PETR : « *c'est comme ça* » (*sic*) ! Mais l'Etat a aussitôt, via l'une de ses 'Agences' (l'ADEME) lancé ses COT Trans (pour Contrats d'Objectifs Territoriaux de Transition) qui prévoient d'élargir le travail de concertation locale réalisé dans le cadre du PCAET, en le reprenant pour définir une « cartographie nationale de la situation écologique » des différents territoires de France. Belle ambition !

Où la mode Trans s'arrêtera-t-elle, nous demandions-nous début d'année dernière ?

Les premières réunions sur les COT, en 2023, ont consisté à recueillir 'l'état de l'existant' dans nos différents territoires : du point de vue des 3.000 indicateurs 'imaginés' par l'ADEME, nous sommes évidemment loin du compte et « un long chemin reste à parcourir » ...

Conclusion : le PCAET est 'opérationnel' et 'suivi' pendant une période de 6 ans (de 2023 à 2028), tandis que les COT Trans doivent se dérouler sur 3 ans (de

2024 à 2026). Heureusement les Comités de Pilotage, auxquels participent les élus de la Communauté de Communes sont fusionnés, mais ce déroulement va continuer d'occuper beaucoup de monde, principalement des consultants, pendant encore 'beaucoup de temps' alors qu'on constate que de moins en moins de participants extérieurs se pressent pour apporter une contribution pertinente !

'Adaptabilité', 'Maîtrise des Technologies' et 'Pensée Positive' dans un environnement VICA, restent les mantras de notre Résilience !

(VICA : Volatilité, Imprévisibilité, Complexité, Anticipation)

(suite, mais non fin, au prochain numéro)



Communauté de Communes Val de Sully



Communauté de communes du Val de Sully

LES ACTUS

Toutes vos actus sont sur



Téléchargez l'application

ESPACE famille



Nouveau ! L'espace famille, un accès rapide et unique aux activités proposées par les services petite enfance, enfance et jeunesse. Depuis le 11 décembre, grâce à une seule interface, vous pouvez inscrire tous vos enfants (de 2,5 mois à 17 ans) et suivre l'état d'avancement de vos demandes.

Après création de votre compte (et validation par nos services), les démarches telles que l'envoi de vos demandes d'inscriptions en crèche, en accueil de loisirs pour les vacances et les mercredis, ou encore la mise à jour de votre dossier administratif 2024, seront simplifiées et réunies sur un même site.

Concrètement :

Pour les 0-3 ans en crèche : demandes de pré-inscriptions, saisie et suivi du planning pour les accueils occasionnels, pose de congés pour les contrats réguliers.

Pour les 3-11 ans : demandes d'inscription pour les mercredis et les vacances scolaires.

Pour les 11-17 ans : demandes d'inscription pour les vacances scolaires et les activités hors vacances (sauf pour la maison des jeunes à Ouzouer sur Loire les mercredis : pas d'inscription).

Un flyer d'explication est disponible dans les structures d'accueil et consultable sur www.valdesully.fr

+ d'infos : 02 18 18 00 38 ou secretariat.enfance@valdesully.fr

Créez votre compte

1. Vous êtes usager du service votre compte est déjà créé, vous avez dû recevoir un lien vers l'espace famille iNoé avec vos identifiants.

Vous n'êtes pas encore usager, rendez-vous en ligne sur : www.valdesully.fr

2. Connectez-vous et saisissez l'ensemble des informations demandées, famille, enfants.

3. Chargez vos pièces justificatives dans la rubrique "mes documents".

Voilà ! Vous avez créé votre compte. Vous recevez un mail de validation.

Inscrivez-vous

4. Vous pouvez maintenant choisir la structure d'accueil et les activités auxquelles vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s). Vous recevrez un mail de confirmation et pourrez modifier, ajouter ou supprimer des inscriptions en ligne, selon les délais en vigueur.



Dématérialisation

Cette procédure d'inscription, désormais, est obligatoire. Il n'y a plus de dossier papier.

Saison culturelle 2024

Gérémy Crédeville HUMOUR



vendredi 7 juin - 20h30
Espace Blareau, Sully sur Loire

Et aussi, Nach (Anna Chedid - chanson), Chanson d'occasion (Nouveau spectacle - chanson), Raoul Lambert (magie, mentalisme), la 3^e édition de La Nuit des étoiles, les Journées du patrimoine, les Concerts de l'oratoire, la Guinche du Val, les cinés plein air, des rendez-vous jeune public etc.

<https://valdesully.fr/la-saison-culturelle>



Le 24 février 1944, Max Jacob est arrêté par la Gestapo à Saint Benoît sur Loire. Interné au camp de Drancy, il y meurt à l'âge de 68 ans.

À l'occasion du 80^e anniversaire de sa disparition, la Communauté de communes s'associe à l'hommage rendu au poète et à son oeuvre en proposant divers événements.

Jusqu'au 24 mars : concours pour les scolaires, ouvert à partir du cycle 3, voyages scolaires et livres à gagner !

Le 10 mars : cérémonie officielle, exposition de manuscrits originaux.

Les 4 et 5 mai : visites guidées exceptionnelles sur les pas du poète.

+ d'infos : auprès du Belvédère et du réseau des bibliothèques.

Nos rivières en Val de Sully

Fleuve, rivières et étangs

Avec un fleuve, des rivières et ruisseaux sans oublier les nombreux étangs, notre région est bien riche en eau !

Le milieu aquatique public et privé fait l'objet de réglementations définies par l'Etat avec des structures locales chargées d'en assurer une bonne application.

La gestion de la Loire, transférée à la Communauté de Communes Val de Sully comprend l'entretien des 47 Km de digues.

La gestion des bassins de rivières est assurée par 2 organismes :

Le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron : SEBB, pour les bassins du Beuvron et du Cosson avec 1.028 km de rivières et ruisseaux !

Cette année, le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (S.E.B.B.) a mis l'accent sur la communication à travers de nombreuses opérations.

Le SEBB intervient pour présenter le fonctionnement et les intérêts des milieux aquatiques. Des sujets spécifiques tels que **les espèces exotiques envahissantes** ont pu être approfondis :

Une des causes de la perte de la biodiversité dans les milieux naturels est la présence d'espèces exotiques envahissantes. Ces espèces sont généralement vendues dans les jardineries comme plantes d'agrément pour les bassins d'ornement (dont Jussie, Renouée du Japon...), pour lesquelles leur développement cause de nombreux désordres médiatisés (perte de la biodiversité, loisir pêche, ...) et **engendre des coûts de gestion démesurés** (arrachage et évacuation déchets).

D'autres espèces telles que la Laitue d'eau sont trouvées dans la Tharonne à Neung-sur-Beuvron, dans le Cosson à Huisseau sur Cosson et Vineuil, la Jacinthe d'eau dans le Beuvron à Cellettes et le Myriophylle du Brésil dans un étang communal à Vannes sur Cosson.

Toutes ces espèces proviennent de régions tropicales et subtropicales.

Leur impact est essentiellement lié à leur développement exponentiel -dans les milieux naturels et plus particulièrement aquatiques-, qui supplante les espèces locales.

Même si ces espèces ont tendance à disparaître en hiver, elles ne font que se mettre en repos végétatif pour réapparaître au printemps.

Il est donc important de ne pas favoriser leur installation et de rappeler que les actes de chacun peuvent avoir de grandes conséquences sur les milieux naturels.

NB : certaines espèces sont réglementées comme la Jussie et le Myriophylle du Brésil (arrêté du 14 février 2018), la Laitue d'eau (arrêté du 02 mars 2023 -mis à jour- liste espèces animales et végétales exotiques envahissantes)

Si vous avez des doutes ou des questions contactez le SEBB pour une identification :

- Dominique Béguin, technicien de rivière
06.85.42.05.88 – beguin.sebb@orange.fr
- Maéva Delmotte, cheffe de projet –
06.49.16.08.82 – delmotte.sebb@orange.fr





Nos rivières en Val de Sully

La Communauté de Communes Val de Sully gère les cours d'eau pour le bassin du Sullias avec Le Bec d'Able et la Sange et le bassin de la Bonnée au Nord de la Loire.

Son programme d'action vise à restaurer la morphologie des cours d'eau afin de garantir les conditions nécessaires aux fonctionnements des écosystèmes aquatiques.

Depuis janvier 2023, le bassin de la Bonnée est géré en régie par la Communauté de Communes. Ainsi ce sont désormais 6 communes gérées au Sud de la Loire pour le bassin du Sullias et 10 communes gérées au Nord de la Loire pour le bassin de la Bonnée soit un total de **320 kms de cours d'eau sur l'ensemble du territoire comprenant 19 communes.**

Pour ce faire, un CTMA Bonnée – Sullias 2024-2026 a été établi en 2023 et sera cosigné début 2024. Ce contrat constitue un programme d'actions ciblant les secteurs sur lesquels des altérations ont été diagnostiquées, il intègre les études nécessaires à l'établissement des travaux ainsi que les postes d'animation. Le contrat est financé jusqu'à 80% par nos partenaires financiers : l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, Le Département du Loiret et la Région Centre Val de Loire.



Travaux sur la Bonnée



Travaux seuil du pont de Bonnée





Comité des fêtes

2023 se termine très positivement !

Notre équipe, créée depuis un an, a mis en place de multiples manifestations qui ont rencontré beaucoup d'enthousiasme. Nous vous remercions pour vos présences et vos retours qui nous incitent à vous donner encore plus à chaque fois. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux au cours de cette année 2024.

En effet, notre première fête du village : le vide grenier, en avril 2023, a été un réel succès ! Beaucoup d'exposants et de visiteurs. Même le beau temps était avec nous.

Pour la Fête de la Musique, le feu d'artifice et le Bal du 13 juillet, nous avons eu la chance d'organiser ces événements en extérieur où buvette et soirée dansante vous ont été proposées.



Pour Halloween nous avons déambulé dans les rues d'Isdes avec les enfants et parents. Un grand merci aux villageoises et villageois de nous avoir accueilli les bras pleins de bonbons.

Et, pour finir l'année nous avons organisé notre premier Marché de Noël qui a également été un succès avec 13 exposants de divers univers, et la surprise du père Noël.



Nous sommes heureux de vous retrouver pour cette année 2024 avec plein de belles manifestations pour toutes les générations !!!

A vos agendas :

Samedi 6 avril : après-midi "**Game day**" pour petits et grands : les équipes s'affronteront dans un tournoi composé de jeux variés.



Dimanche 19 mai : fête Isoise : vous retrouvez le célèbre vide grenier, animation foraine (pêche aux canards, structure gonflable), buvette et restauration.

Vendredi 21 juin : fête de la Musique, avec buvette et musique pour s'amuser jusqu'au bout de la nuit.

Samedi 13 juillet : fête Nationale: un bal et une buvette vous seront proposés après le feu d'artifice.

Dimanche 8 décembre : marché de Noël avec exposants, buvette et restauration et, bien sûr, le père Noël.

A toi qui souhaite faire vivre ton village, deviens bénévole avec notre équipe dynamique.

Contacter le bureau :

Présidente : Mme Guinot : 06.44.13.18.76

Mail : comitefetesides@gmail.com





Les Amis Du Patrimoine d'Isdes (ADPI)

Le 17 septembre 2023, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, nous avons accueilli une trentaine de personnes pour une visite guidée de l'église.

La veille, en association avec le Club de Loisirs des Retraités d'Isdes nous avons, participé à l'organisation de la projection du nouveau film de la série COURJUMELLE. Une soixantaine de spectateurs sont venus et ont pu rencontrer le réalisateur Jean-Claude RAOUL.

Lors de l'Assemblée Générale de l'Association Des Amis du Patrimoine d'Isdes, nous avons eu le plaisir d'accueillir au bureau deux nouveaux membres : Pascal CHARPIGNY et Patrick LANGLOIS.

Nous avons reparlé de la restauration du retable de l'église, nous prévoyons de contacter le musée d'Orléans pour connaître leurs recommandations sur les travaux à faire, sachant que la Sauvegarde de l'Art Français attribue maintenant des financements dans le cadre d'une opération intitulée : « Le plus grand musée de France ».

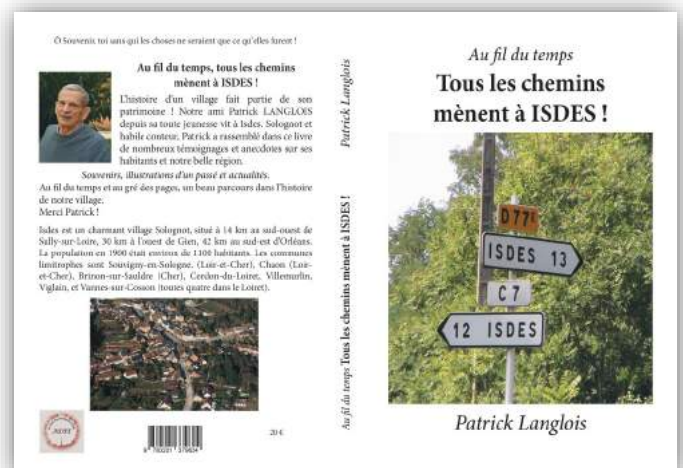
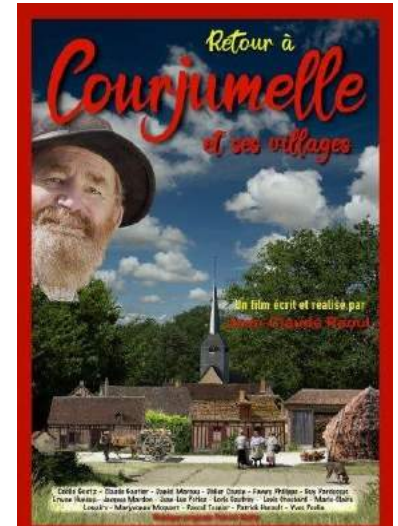
A l'issue de notre Assemblée nous avons annoncé la prochaine sortie du livre de Patrick LANGLOIS sur Isdes.

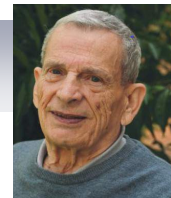
A la veille de Noël, **son beau livre « Tous les chemins mènent à Isdes »** se trouvait dans notre soulier ! Il est actuellement en vente à l'épicerie et au bar-tabac

Encore BRAVO et MERCI Patrick

Emmanuel d'HÉROUVILLE

A la page suivante, lisez le témoignage de Patrick sur la conception de son livre recueil de souvenirs glanés *au fil du temps*





Tous les chemins mènent à Isdes : naissance d'un livre

Ô souvenir, toi sans qui les choses ne seraient que ce qu'elles furent.

(pastiche d'Edmond Rostand, dans Chantecler)

Pour un jeune octogénaire, le passé commence à être plus volumineux que l'avenir, et la vue s'estompe un peu, masquant d'un flou artistique les contours un peu tranchants de la réalité.

Il est temps, pendant qu'il vous reste un peu de souplesse, de se pencher sur les souvenirs, qu'ils soient bien à vous tout seul, dans un coin à part de votre cœur et de votre mémoire, ou bien qu'ils soient aussi ceux des autres.

Au fil du temps, "tous les chemins vous mènent à Isdes" et vous ramènent à votre famille, vos amis, vos copains, vos heurs et malheurs, votre ou vos boulots, vos échecs et vos succès, votre maison, votre village, vos préoccupations ; votre vie quoi !

Et c'est là que la feuille blanche vous « tend les bras » et vous défie : « écris-donc si t'es un homme » ! « Chiche ! » « T'es pas cap ! »



Pour relever le défi, je me suis souvenu de mes bêtises, de mes ancêtres, de mon grand-père dont j'avais pris la pipe avec du tabac ou de l'armoise qu'il avait fait pousser dans le jardin pendant la guerre ; fumeuse et redoutable aventure commencée à jeun vers 7 heures du matin et terminée dans la douleur deux heures plus tard. D'une bêtise à l'autre, (qui auraient nécessité plusieurs volumes) j'ai agrandi le champ de mes investigations à la vie des miens et des habitants de mon village, qui à eux tous seuls sont le résumé de la vie du monde.

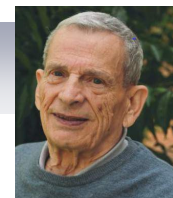
J'ai été grandement aidé par les récits de deux jeunes dames de plus de 80 ans (dont Madame Renée Chevreau), qui avaient eu le mérite de réfléchir sur leur vie et de la partager, au début de ce siècle, en la mettant par écrit.

Puis Monsieur Roger Danton, ancien maire d'Isdes, ayant la sagesse d'un artisan, - maçon de métier - avait publié dans la presse locale des articles concernant, entre autres, des bâtiments. Il a laissé à sa fille Simone des feuilles manuscrites emplies de réflexions que j'ai pu découvrir grâce à un important travail de scannage pour l'association des Amis du Patrimoine d'Isdes. Simone, lors de son déménagement vers la Belgique, nous en avait fait don et nous a permis de les publier. Nous l'en remercions tous. Nous lui devons notamment la toponymie.

Le GRAHS (**Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne**), grahsologne@orange.fr avait eu l'amabilité de nous permettre de reproduire un de ses articles, et de son côté le CCAS (**Comité Central Agricole de la Sologne**) nous ayant autorisés à publier des extraits passionnants de ses annales de 2019 et 2022, j'avais des éléments pour compléter mes élucubrations personnelles.

Quatre ans seulement (je ne suis pas un rapide) après le début de mes travaux, le petit livre était prêt à prendre son envol. Le voici, quatre semaines plus tard, à sa 1ère réédition !

Avec quatre témoins principaux, le plan était difficile à établir ; c'est pourquoi ce livre peut se lire en picorant ici ou là, au fil du temps ou en promenant votre canne à pêche au fil de l'eau, pour ferrer un paragraphe ici ou un chapitre ailleurs, ou encore une série de photos ou de cartes postales, (émanant d'une collection pri-



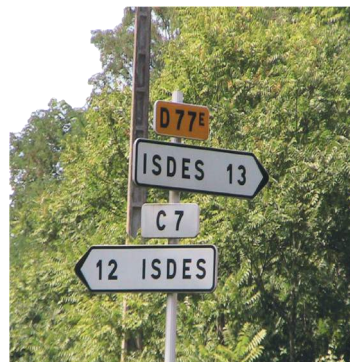
Tous les chemins mènent à Isdes : naissance d'un livre

vé), vous replongeant en un temps qui fut le vôtre ou celui de votre grand-père. Ne dites pas à vos petits-enfants que c'était votre temps, votre époque : ils vous demanderaient « mais alors, tu as connu les dinosaures ? »

Pendant toute l'année 2024, un volontaire se charge de numériser les extraits de presse locale ayant été collationnés par le père de Laurence Neuvic pendant toute une période de sa vie. Ces documents précieux constituent un patrimoine exceptionnel sur lequel, un jour, paraîtra un livre différent, par un auteur différent, qui prendra en compte **vos histoires à vous** que vous voudrez bien nous raconter par écrit ou sur une clef USB à l'adresse : **ADPI, Mairie d'Isdes, Grande Rue, 45620 Isdes**. Sur votre demande vous pourrez bénéficier de l'anonymat !

A vous de jouer : votre histoire nous intéresse tous, c'est votre histoire plus facile à raconter qu'à vivre, mais c'est aussi notre patrimoine, d'une incomparable richesse !

Nous attendons vos remarques, vos souvenirs... même s'il s'agit de relater l'accident de la route funeste qui a provoqué la mort du dernier 'rododindon' de Sologne en excès de vitesse sur la route depuis l'arbre de Noël jusqu'aux échelles bleues le 1er avril 1924.



Tous les chemins mènent-ils vraiment à Isdes ?



Maintenant, à vous de « jouer » et de nous envoyer vos panneaux ' multidirectionnels'



'Arbre de Noël ' route de Clémont



Le 'dernier Rhododendron' de Sologne

« ...Ce sont les souvenirs qui donnent de l'importance à un lieu... »

Patrick LANGLOIS

Les Doigts d'Or

Les membres de l'association restent fidèles et solidaires au fil des années.

Toujours la même ambiance conviviale, les petits goûters, des réalisations sans cesse renouvelées.

Nous nous retrouvons comme d'habitude tous les mercredis après-midi (sauf en période de vacances) de 14h à 17h au « préfa » en face de la salle des fêtes.

Nul besoin de savoir coudre, tricoter, crocheter, bricoler... comme des pros. Chacune fait ce qu'elle veut, ou ce qu'elle peut, et trouvera inévitablement de l'aide en cas de problème.

Certains jours de manifestation au village (ou d'un village limitrophe) nous nous relayons sur le stand où nous présentons nos réalisations.

C'est l'occasion de sympathiser avec d'autres personnes et d'échanger des conseils, des idées...

Si vous êtes tentée, passez nous voir un mercredi après-midi, nous nous ferons un plaisir de vous présenter notre petit groupe.

N'hésitez pas à contacter
Martine COUVERT au 02 38 29 10 67

Bonne année 2024 à tous !



Le Gardon Solognot



Pêche à l'Étang des Prés-bas :

Pour tous ceux qui souhaitent profiter du calme de l'étang des Prés-Bas tout en « taquinant le gardon », l'association 'Le Gardon Solognot' veille à son entretien et à son bon empoissonnement (truites de 2,5 kg à 5kg). **Pour pouvoir y pêcher il suffit de se munir d'une carte de pêche.**

**Cette carte est à prendre au bar-tabac-presse "Le Bistrot"*

Carte* à la journée :

1 ligne 4€

2 lignes 6€

Carte* à l'année :

Habitants d'Isdes : 35€

Hors commune : 60€

Ouverture du samedi 9 mars au 1er novembre

Pêche à la truite **samedi 4 mai 2024**

Président : M. Daniel ARNOULT (07 87 84 02 48)

Secrétaire : M. Rémi BUREAU

Trésorier : M. Eric PONSIGNON



Veti-dons

Le Vet-dons est toujours très actif.

A partir de mars, nous ouvrirons deux samedis matin par mois.

Des journées portes-ouvertes sont prévues.

Nous aidons toujours un grand nombre de familles en espérant que de plus en plus de familles continueront à profiter de notre offre.

Pour toute information, contactez-nous sur notre page facebook : veti-dons isdes

N'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook pour vous tenir au courant des dates d'ouverture du veti-dons et de nos journées portes ouvertes

Alice LOISEAU



Club de Loisirs des Retraités d'Isdes

« La grande pandémie nous a quittés : Enfin ! »

La vie a repris de manière plus soutenable et les activités des clubs d'anciens sont relancées avec plus ou moins de participation.

Le Club d'ISDES a résisté et la livraison des repas chaque week-end a toujours lieu pour le plus grand plaisir des participants. Toujours préparés par notre traiteur habituel, il n'y a pas de raison que cela s'arrête en 2024. N'hésitez pas à nous rejoindre, vous avez tout à y gagner ! (Fini les courses pour le week-end, mais des repas complets, très variés, pour la modique somme de 14 €)

Bilan des activités 2023 ! Depuis notre dernière Assemblée Générale, des changements sont intervenus au sein du bureau de l'association. Notre nouveau Trésorier qui nous avait rejoints à la gestion de l'association s'est retiré. (Ce précieux renfort, apprécié à l'époque n'aura, hélas, pas perduré).

A nouveau, nous le remercions pour le travail effectué avec, notamment, le transfert des comptes de l'association de la Banque Postale à la Caisse du Crédit Agricole.

Toutes les diverses fêtes ont été à nouveau honorées que ce soit en présentiel ou avec des livraisons à domicile.

Grâce à notre entente avec nos amis de VILLEMURLIN, nous avons organisé un très beau voyage au pays du champagne avec la visite très bien commentée de la fabrication de ce nectar dans la cave familiale de Brigitte PINARD à SÉZANNE.



Après un très bon repas le midi, visite du musée avec l'extraordinaire exposition d'œuvres du « Frère LUC ».

L'après-midi se terminait par la superbe visite du haut lieu de rassemblement des Taxis de la Marne à MONDEMENT et de l'incroyable monument qu'est la gigantesque carotte.



Le dimanche 20 Août, le village s'est à nouveau réveillé avec le vide-grenier qui poursuit son agrandissement d'un an sur l'autre et, à nouveau, la présentation de véhicules anciens proposée par les nombreux collectionneurs privés et clubs plus spécialisés. Merci à tous ces exposants, sans oublier nos supers amis de SANDILLON avec leur panoplie de Solex. Bravo les amis par votre persévérance de nous rappeler que ce moyen de locomotion était, bien entendu, dans toutes les familles durant les années 60 / 70.



Club de Loisirs des Retraités d'Isdes (suite)



Les activités, regroupées en inters-Clubs afin de maintenir des activités conséquentes, se développent. Nos adhérents ont participé à de très nombreuses activités dans les Clubs voisins de SENNELY à ST GONDON en passant par VILLEMURLIN et COULLONS. Toutes ses diverses activités seront renouvelées en 2024.



Le 16 Septembre dernier, en collaboration avec nos amis du Patrimoine d'ISDES, nous vous avons proposé la projection du second film amateur de Jean-Claude RAOUL relatant la vie en Sologne durant les années 1935, après avoir vu précédemment, en 2018, la première projection relatant 1920 et l'après-guerre (la première)

Du fait de l'organisation de cette séance cinématographique, notre **Loto** du 9 Octobre a été reconduit au mercredi **1^{er} Mai 2024**.

La vie du Club qui passe également par l'accompagnement des familles lors des disparitions de nos adhérents ou amis. En 2023, 2 amis sont décédés et hélas 8 en 2022. Nous ont donc quitté en 2023, Suzanne et Micheline, (Amitiés à leurs familles).

2024 reprend avec 3 nouvelles adhésions ! Patrick, Jocelyne et Christiane renforcent donc notre Association et participent aux activités proposées.

Le calendrier des activités 2024 est toujours disponible auprès des responsables. L'Assemblée Générale du Club avec renouvellement du Bureau s'effectuera courant mars prochain. Les futurs adhérents et candidats aux divers postes de responsabilité sont bien entendus attendus.

Autres activités du Club : après Le **LOTO** de rattrapage du 1^{er} Mai, nous organiserons notre LOTO annuel le **dimanche 6 Octobre**.

Exceptionnel à ISDES : l'organisation du **1^{er} concours de belote inters-Clubs** où seront attendus plus de 100 joueurs est programmé pour le **mercredi 17 Avril à 14 h 30**.

Chères retraitées et retraités d'ISDES, venez nous rencontrer lors de nos « Clubs » du jeudi dans la salle des Associations près de la salle des fêtes (tous les 15 jours environ).

Venez découvrir nos activités, demandez nous le programme auprès des responsables du Club dont Christian COLOMBIER, disponible au 06 78 43 46 28 ou sur le camping durant l'ouverture.



I.S.L. (Isdes Sports Loisirs) séances de Fitness

COMPOSITION du BUREAU 2023 / 2024

Présidente : Claudine MEUNIER

Secrétaire : Valérie GUILLOUX

Trésorier : Pierre MEUNIER

Téléphone de l'Association : 06.07.90.29.44



C'est avec optimisme que nous avons abordé l'année 2023 et cela se confirme pour 2024 avec de nouvelles venues : Jennifer, Laurence et Fantine que nous accueillons avec plaisir parmi nous et avons apprécié le retour de Nattan au sein de la team.

Notre association, sur fond musical, propose des séances de Fitness et leurs variantes (renfort musculaire, swiss ball, abdos, gliding, circuit minceur etc...) avec un matériel varié.

Notre but est de vous proposer un loisir agréable tout en améliorant sa condition physique. C'est aussi l'occasion de tisser des liens, apprendre à se connaître et garder un contact social très important de nos jours.

Pour renforcer ce lien social, nous organisons dans l'année des temps festifs « non sportifs » qui sont très appréciés.

Si nous sommes encore présents à ce jour, nous le devons à nos « anciennes » qui, par leur fidélité, apportent joie, dynamisme et gentillesse et nous ne pouvons que les remercier chaleureusement.

Une séance d'essai est offerte sans aucun engagement de votre part. Le tarif annuel est très attractif.

N'hésitez pas à passer nous voir un lundi ou vendredi entre 19h15 et 20h15 à la Salle des fêtes de Isdes où se déroulent ces activités, ou bien appeler le numéro ci-dessus indiqué. En cas de non réponse, merci de laisser vos coordonnées pour rappel.

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons et répondrons à toutes vos questions.

A très bientôt.

Claudine



Le réveil de Sennely

« Salut les Copains », c'était une émission de radio des années 60, diffusée tous les jours sauf le dimanche, de 17h00 à 19h00. Nous, jeunes à l'époque, faisons tous les efforts possibles pour en rater le moins possible. Nous savions que, devant leurs postes, tous nos potes avaient rangé les vélomoteurs pour écouter la même chose en même temps. Nous réunissions à la fois l'amitié et la musique.

Notre association est un peu une version vingt-et-unième siècle de cette émission. La différence est que la musique nous ne la partageons pas de loin, mais que nous la faisons nous-mêmes tous ensemble. C'est la même bande de copains rassemblés dans un même but.

Oui, si « Le Réveil » est toujours là, c'est que ses membres ne sont pas que des amis occasionnels qui se rencontrent une fois dans la semaine. C'est que des liens les unissent aussi en dehors des manifestations. Au fil du temps, ils renforcent leur volonté de défiler quelles qu'en soient les intempéries. Canicule, pluie, et même pandémie, rien ne les arrête, ils répondent toujours présents à vos demandes. Car l'atmosphère prin-

cipale qui se dégage de notre groupe, c'est la bonne humeur !

Retrouvez-nous en 2024 comme les années précédentes : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, Sainte Barbe/ Sainte Cécile, mais aussi pour mise en musique de diverses animations dans le Loiret, Le Cher, le Loir-et-Cher... selon les demandes.

Notre message habituel : pour nous rejoindre, contacter Dedy au 06 12 57 46 02.

Bonne année 2024 à tous !



Amicale des Sapeurs-Pompiers– Honneur aux pompiers - Fête de la Sainte Barbe à Isdes

Le CPI d'Isdes/Vannes sur Cosson

Les sapeurs-pompiers sont tous volontaires pour assurer les différentes missions auxquelles ils peuvent être appelés.

Nous sommes en recherche constante de pompiers volontaires pour intégrer notre centre de secours

Jeunes et moins jeunes, vous pouvez contacter par mail le **bureau de l'Amicale des sapeurs-pompiers** : amicaleisdesvannessurcosson@gmail.com

Pour plus Informations :

M. JULIEN COULANGES :
06.10.67.91.99
Chef de corps d'Isdes/Vannes





Jumelage Isdes—Lužice

Pour vous, nouveaux à Isdes : notre joli petit village est jumelé avec Lužice en République Tchèque. Nous avons la chance de pouvoir tisser des liens fraternels avec des amis tchèques habitant à 1.200 km de chez nous. Zdenek JOHAN, un des précédents maires du village, aujourd'hui décédé, était d'origine tchèque.

Ainsi, Isdes dispose d'une association : "le Comité de Jumelage" dont la vocation est de faciliter les échanges entre nos villes jumelles.

Après de nombreuses années d'échanges et de visites entre nos deux villes, le Comité de Jumelage cherche une nouvelle dynamique.

Si vous souhaitez renforcer notre équipe, apporter vos talents et idées, n'hésitez pas à nous contacter :

L'équipe du Comité de Jumelage Isdes/Lužice.
(Caroline, Matthieu et Pascal)

Mail : comite_jumelage_isdes_luzice@orange.fr
Tel : 06.51.06.06.47



Vous pouvez dès à présent réserver dans vos agendas le samedi 22 juin pour une soirée que nous espérons pouvoir organiser...



Théâtre

Saison théâtrale du CADO 2023-2024 (théâtre à Orléans)

Pour les Isdois, la saison a commencé fin septembre avec une pièce de Marivaux "L'île aux esclaves". La mise en scène de Christophe Lidon respecte le texte de Marivaux intégralement. Il se permet de faire un saut du 18^{ème} au 21^{ème} siècle pour comparer l'évolution du comportement humain ...

En janvier, nous avons rendez-vous avec "Albert et Charlie". Albert Einstein et Charlie Chaplin y retracent leurs parcours de vie d'exil en Amérique, se témoignent leur amitié et leur admiration réciproque.

En avril nous terminerons avec "Bigre", mélo burlesque. Cette pièce s'est vue récompensée d'un Molière de la comédie.*

Le Département transporte gratuitement en car les spectateurs depuis leurs villages situés aux quatre coins du Loiret jusqu'aux portes du théâtre et assure aussi le retour.

Pour ceux qui souhaitent utiliser leur voiture, un système de covoiturage se met en place sur le site du CADO. Cela se pratique déjà à Isdes.

La présentation de la saison 2024 - 2025 est prévue mi-mai. Les inscriptions se feront dans les jours suivants.

Si vous souhaitez partager cette passion du théâtre, pensez à vous inscrire avant début juin 2024.

A noter : pour ceux qui hésitent à sortir le soir, l'offre de transport par car pour les abonnés est également proposée pour les représentations du dimanche après-midi.

Pour tout complément d'information n'hésitez pas à consulter le site www.cado-orleans.fr ou à me contacter.

Françoise LEBOULANGER
Déléguée du CADO
fleboula@online.fr

*Offre spéciale du CADO et du CNDO pour voir les deux spectacles de la troupe de Pierre Guillois : les gros patinent bien (Molière du théâtre public) et Bigre cité ci-dessus.





SOlogne MOutonnes Services



L'aventure a démarré en 2018 avec 17 brebis solo-gnotes qui se sont installées à Isdes et ont rapidement été mises à contribution pour intervenir sur d'anciennes prairies enfrichées à Villemurlin, Pierrefitte sur Sauldre, Fay aux Loges... et comme vous avez pu les voir autour des lagunages de notre commune.

Le troupeau a grandi et se compose aujourd'hui d'une quarantaine de brebis destinées à la reproduction et à la conservation de la race qui a failli disparaître à la fin du siècle dernier. Les jeunes femelles (agnelles) sont vendues à des agriculteurs qui démarrent un élevage, ou bien à des éleveurs qui s'agrandissent. Les agneaux, élevés sous la mère et ensuite nourris à l'herbe, sont destinés à la boucherie. La viande d'agneau de Sologne était très réputée à Paris au 19ème et début du 20ème siècle !

Actuellement, nous la vendons aux restaurants, au boucher de Tigy et directement aux particuliers. Si vous souhaitez acheter en direct des colis de quart d'agneau (3 à 5 kg) ou des saucisses et merguez, vous pouvez demander à recevoir le tableau de commandes par mail à bvallee@orange.fr ou par sms au 06 11 77 43 58.

En plus de la quarantaine de brebis, les retraitées, les jeunes et quelques moutons castrés ont des missions d'écopâturage : sur la Grande Prairie à Pierrefitte sur Sauldre pour la préservation d'Habitats Natura 2000, sur des sites d'entreprises à Sully sur Loire, dans les jardins de particuliers... dans un rayon de 30kms autour de Isdes. Une méthode douce et économique d'entretien avec en plus des séances de câlins pour ceux qui le souhaitent.



Bernadette VALLÉE



Spa Solognot Bella

Petit centre de Bien-être

Proche de sa clientèle, le Spa utilise des produits bio

Il propose :

Bain duo, sauna infrarouge, hammam, Esthétique, Soins adaptés pour (la douleur arthrose), enveloppement au Algues bones de la mer morte.

Massage non thérapeutique au bambou instruments de bois et manuel.

En 2024 des ateliers seront proposés sur le recyclage et la vannerie des paniers artisanaux ; savoir-faire que mon père m'a transmis.

Lucie HUMEAU

Sur rendez-vous : 06 45 15 36 62
12 Grande Rue - 45620 Isdes
ou Brinon Sur Sauldre ou à domicile (tarifs doux)
www.le-spa-solognot.fr



Isdes et les cérémonies officielles

Le 11 novembre et le 8 mai, hommages ont été rendus aux soldats morts au combat

(Un jeune du village monte les couleurs)



Sous un soleil radieux, Fête Nationale du 14 juillet et feu d'artifice

(Avec un nouveau porte drapeau)



(Une fête organisée avec soin et technicité : joie et émerveillement)



<i>Organisme</i>	<i>Jour de présence</i>	<i>Heure de présence</i>	<i>Modalités</i>
ADIL info <small>Logement</small>	1 ^{er} lundi du mois	9h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 62 47 07
ADIL juridique <small>Aide juridique</small>	4 ^e jeudi du mois	14h - 16h30	
ADS <small>Agence Départementale des Solidarités</small>	Le lundi, le mercredi et le vendredi	9h - 12h30 13h30 à 17h	Sur rendez-vous 02 38 05 23 23
CAF <small>Allocations familiales</small>	Tous les lundis sauf vacances scolaires	9h20 - 12h30 13h30 - 16h	Sur rendez-vous au 3230 ou sur caf.fr
CARSAT retraite	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e vendredis du mois	9h15 - 12h 13h30 - 16h30	Sur rendez-vous au 3960
CARSAT social	Tous les jeudis et, les semaines impaires, le mercredi	9h - 17h	
CIDFF <small>Droit des femmes et des familles</small>	Le mardi des semaines impaires	14h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 77 02 33
DIMA <small>Dispositif d'Intervention Mobile en Addictologie</small>	Le mardi des semaines paires	9h - 12h30 13h30 - 17h30	Sur rendez-vous au 02 38 60 57 03
Mission locale <small>Accompagnement 16 - 26 ans</small>	2 ^e et dernier mardis du mois	9h - 17h30	Sur rendez-vous 02 38 67 25 62
Secours Catholique <small>Accueil, écoute et accompagnement</small>	Tous les jeudis	10h-12h	Sans rendez-vous
SOLIHA - OPAH <small>Logement</small>	1 ^{er} et 3 ^e lundis du mois	10h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 77 84 89 et selon disponibilités

Au quotidien, les agents France services vous accompagnent pour vos démarches administratives et à l'insertion professionnelle. Une borne Espace services publics est également mise à votre disposition.

+ d'infos sur les sessions de recrutement et les rencontres avec des organismes de formation sur Facebook @ValdeSully ou sur www.valdesully.fr



Allée des jardiniers
à Sully sur Loire
02 21 76 01 72

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS



Le CPTS de l'Est Orléanais

 **SOINS NON PROGRAMMÉS**
CPTS DE L'EST ORLEANAIS *

À partir du 31 janvier 2022, des médecins généralistes du territoire assureront des permanences de soins non programmés du lundi au vendredi afin de favoriser l'accès aux soins

Qui peut en bénéficier ?

- Patients dont le médecin traitant n'est pas disponible dans les 24 h
- Patients sans médecin traitant

Conditions :

- Demeurer sur le territoire de la CPTS EO (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)
- Avoir un motif de consultation relevant des soins non programmés *



***Qu'est-ce qu'un soin non programmé ?**
État de santé ne relevant pas de l'urgence médicale, mais nécessitant une consultation médicale dans les 24 à 48 h.
Les renouvellements d'ordonnance et les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés.

Du lundi au vendredi, appelez dès 8 h le :

06 51 51 58 51

En cas d'urgence vitale, composez le 15

*Pour en savoir plus sur la CPTS de l'Est Orléanais :
page Facebook "Infos CPTS Est Orléanais" ou cpts-centrevalde Loire.fr

Les tarifs communaux

GÎTE D'ÉTAPE

Capacité 2 chambres : 1 de 4 lits et 1 de 5 lits

La nuitée : 15,00 €

Chauffage (du 1/10 au 1/5)

Personne seule la nuitée 8,00 €

A partir de 2 personnes : 4,5 € par nuitée

Arrhes : 25 % du montant de l'occupation, à verser lors de la réservation

Caution : 150,00 €

TENTES DE LOISIRS

(Louées maximum 3 jours)

Résidents de la commune et résidents secondaires pour leur seul usage

Petite (5m x 4m) : 40,00 € Grande (8m x 5m) : 75,00 €

Gratuit pour les associations ayant leur siège à Isdes, école d'Isdes,

Communes de Vannes sur Cosson, Viglain, Villemurlin pour leur seul usage

Une caution de 500 € sera demandée aux locataires ne bénéficiant pas de la gratuité d'utilisation.

LOCATION DES ÉTANGS COMMUNAUX DES PRÉS BAS ET DU GUÉ DE LA REUCHE

Renouvellement de la location gratuite des étangs « les Prés Bas » et du « Gué de la Reuche » à la société de pêche locale « Le Gardon Solognot » du 01/01/2024 au 31/12/2024

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

20 € par enfant inscrit et par mois - En cas de dépassement des horaires d'ouverture : 3,00 € par 1/4 d'heure et par enfant. Tout quart commencé sera dû.

Facturation chaque fin de trimestre scolaire : décembre - mars - juillet

PHOTOCOPIEUR

La photocopie noir et blanc : 0,20 €

La photocopie couleur : 2,00 €

Gratuité pour la photocopie noir et blanc pour les associations qui devront toutefois fournir le papier.

LA MAIRIE

18 Grande Rue
Tel : 02 38 29 10 82 – mail.isdes@wanadoo.fr
Secrétariat : Mme Magali CHARLES
Lundi et vendredi de 16h00 à 18h00
Mardi et mercredi de 10h00 à 12h00
Le secrétariat est fermé le jeudi et le samedi

NUMÉROS MUNICIPAUX

Ecole maternelle	20 Grande Rue	ISDES	02 38 29 10 22
Garderie	20 Grande Rue	ISDES	02 38 29 10 22

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Mme Katy DAVID – Tel : 09 61 26 62 99
Ouverte mardi, mercredi et jeudi et samedi
8h30 à 12h30
Fermée le lundi et le vendredi
Levée du courrier du lundi au vendredi à 12h30
Le samedi à 12h00

MÉDECINS

Lucie CHEVALIER	9 place de l'Eglise	VIGLAIN	02 18 69 30 53
Corinne MAHOUDEAUX	49 route d'Argent	CERDON	02 38 37 22 19

PHARMACIES

Pharmacie de Cerdon	1 rue des Limousins	CERDON	02 38 36 00 43
Pharmacie KUYPERS	13 rue Porte de Sologne	SULLY S/LOIRE	02 38 36 27 15
Pharmacie du HAMEAU	Cent Cial du Hameau	SULLY S/LOIRE	02 38 36 50 92
Pharmacie du Grand Sully	21, rue du Grand Sully	SULLY S/LOIRE	02 38 36 27 31

INFIRMIERS

Valérie VINCENT & Hervé GOUMILLOT	11 place de l'Eglise	VIGLAIN	02 38 37 21 66
Lucie PITIOT & Maïté LAGIERE & Elodie HOUDRÉ	47 route d'Argent	CERDON	02 38 05 07 51
Christelle FRIQUET et Stéphanie MERY	18bis rue E. Labiche	SOUVIGNY en S.	02 54 98 81 77

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Jean-Paul ARRACHARD	11 place de l'Eglise	VIGLAIN	02 38 37 20 60
---------------------	----------------------	---------	----------------

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Mme Laëtitia BOSQUET	16 bis route de Sully	ISDES 06 77 43 06 24
Mme Sandra LEFEVRE	11 route de Clémont	ISDES 09 67 02 60 86 - 06 84 70 84 77
Mme Estelle NOEL	14 route de Chaon	ISDES 02 38 29 19 61 - 07 85 59 93 43
Mme Elizabeth NOGUEIRA	4 route de Sully	ISDES 02 38 29 15 10 - 06 47 67 34 02

HÔPITAL REGIONAL ORLEANS LA SOURCE : 02 38 51 44 44

HÔPITAL de GIEN : 02 38 29 38 29

SAMU – 15

POMPIERS – 18; GENDARMERIE/POLICE – 17

ENFANCE MALTRAITÉE – 119

DÉCHETTERIES

CERDON

Mardi et Samedi
9h à 12h et 13h à 17h

Vendredi 13h à 17h

SULLY S/ LOIRE

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi
9h à 12h et 13h à 17h

Jeudi 13h à 17h

Fermées le lundi et le dimanche

Les lundis, dimanches et jours fériés toutes les déchetteries sont fermées
(à l'exception des déchetteries de Jargeau et Châteauneuf-sur-Loire
qui sont ouvertes le lundi après-midi)



CULTE CATHOLIQUE

Paroisse d'Isdes (Secteur paroissial de Sully sur Loire)

Le père Robert LEROY est le prêtre référent.
Il œuvre au service de tous.

*La messe dominicale anticipée est célébrée à l'église d'Isdes
chaque samedi à 18h*



Pour les demandes de baptêmes, mariages, obsèques ou pour rencontrer le père Robert :

S'adresser au presbytère de Sully-sur-Loire : (Accueil au presbytère Lundi et Samedi de 9h à 12h)
5 place Maurice de Sully—45600 Sully-sur-Loire Tel : 02 38 36 25 51

Mail : robertleroy45370@gmail.com

Informations pour le secteur paroissial de Sully sur Loire : site "isdes.fr" onglet "culte catholique"



2NISE EPICERIE

Alimentation générale - Dépôt de pain

Multi-services - Carburant

Michel DA RIN vous accueille de 8h à 13h et de 16h à 20h
Les mardis, mercredis, vendredis et samedis ; et de 8h à 13h les lundis et jeudis

La station de carburant ELAN est ici pour vous

Elle rend un précieux service

La carte carburant GR est acceptée

Téléphone : 02 38 29 07 59



LE PETIT SOLOGNOT

Restaurant - Traiteur

Alexandre NOËL et Céline PITERS

Une carte proposée lors des fêtes pour lesquelles le restaurant est ouvert

Un service traiteur et livraison à domicile

Pour tout renseignement et réservation :

Téléphone : 02 38 05 07 05 – 06 68 51 37 51

Mail : restaurantlepetitsolognot45@gmail.com



Le « **Point Vert** » est un service bancaire qui permet aux clients du Crédit Agricole de faire des retraits d'espèces

LE BISTROT

Bar - tabac - presse - loto

Dépôt de gaz - **Point vert – Point Paiement de Proximité** (amendes, eau, cantine, garderie etc...)

Laetitia MIGNON vous accueille :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 6h30 - 13h et 15h30 - 19h15

Samedi : 7h30 - 12h30 et 16h - 19h15

Dimanche 7h30 - 12h (fermeture le mardi)

Jours fériés : fermeture à 12h

De mai à octobre, elle vous propose des glaces à

emporter ou à consommer sur place, et des smoothies à consommer sur place

N'hésitez pas à passer pour un moment rafraîchissant

Tel : 02 38 29 13 40



VOTRE REDEVANCE, EN QUELQUES MOTS

La redevance incitative (RI) est un mode de financement du service de collecte et du traitement de vos déchets. Ce n'est pas un nouvel impôt. Elle remplace la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Écologique

La démarche vise à responsabiliser chacun face à sa production de déchets et s'inscrit comme un outil en faveur du **développement durable** et le **respect de l'environnement**.

Réglementaire

Les lois du Grenelle de l'environnement incitent les collectivités à réduire leur production de déchets. L'État encourage également la réduction des ordures ménagères et favorise le recyclage.

La redevance incitative **permet de répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique d'ici 2025**.

Équitable

Appliquer un système de facturation plus juste **basé sur la quantité de vos déchets produits**.

La maîtrise des coûts

L'augmentation des coûts de traitement des déchets est croissante depuis plusieurs années. Le passage à une redevance incitative (RI) permet de **limiter l'impact de la hausse prévisible des charges et maîtriser ces évolutions et d'améliorer la transparence**.



LE FONCTIONNEMENT DU SICTOM

Le SICTOM assure la mise à disposition des équipements et garantit la collecte des ordures ménagères des **84 000 habitants** et la collecte de plus de **1000 points d'apports volontaires** sur l'ensemble de son territoire soit **63 communes**.

Le syndicat possède un réseau de **dix déchèteries** ouvert à l'ensemble des usagers de son territoire et sans limitation d'accès.

Le SICTOM mène de nombreuses actions de prévention et de réduction des déchets : distribution de 2 modèles de composteurs, service de broyage à domicile des déchets verts, prêt de kit de ramassage 0 déchet, prêt de gobelets, réemploi, collectes gratuites de souches et pneus mais également d'amiante ou encore la mise à disposition en libre-service de STOP PUB.



Elle se divise en 2 parties :

- **La part variable** : levées/dépôts inclus dans votre forfait et levées/dépôts supplémentaires ;

- **La part fixe** : la collecte, le traitement, la valorisation et le recyclage de vos déchets mais également vos équipements. La gestion et votre accès à toutes les déchèteries du SICTOM, ainsi que les nombreux services qui vous sont proposés tout au long de l'année.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le syndicat se doit d'avoir un équilibre budgétaire sur la base de la répartition des coûts identifiés, auquel le SICTOM est tenu par la loi. Le SICTOM étant un établissement public, il ne réalise pas de bénéfice et **la redevance couvre le coût réel de gestion de vos déchets**. C'est la raison pour laquelle vous recevez votre facture en début d'année.

Les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères ont été élaborés par un groupement de cabinets technico-économiques et financiers puis votés lors du comité syndical.

QUE FINANCE LA REDEVANCE ?

La redevance incitative sert à financer l'ensemble du service de gestion des déchets :

- > **La mise à disposition des équipements de collecte** : Plus de 104 500 poubelles et plus de 1000 points d'apports volontaires ;

- > **La gestion en régie de vos 10 déchèteries** (représentant 30%) : vos déchets collectés et les filières de traitements spécifiques à chaque déchet, le réemploi ou encore les agents ;

- > **La collecte et le traitement de vos ordures ménagères** avec valorisation énergétique, suivie par la valorisation matière, par le SYCTOM de Gien avant d'être transportés à l'installation d'Arrabloy ;

- > **Le traitement de vos papiers et emballages vers les centres de tri** de Saran et Lorris, avant d'être transportés chez les repreneurs en filière de recyclage ;

- > **Les charges de structure** (10%).

LA REDEVANCE



La grille tarifaire a été élaborée par un groupement de cabinet d'experts technico-économiques et financiers à la suite d'une étude approfondie sur le besoin de financement par la REOM(i), en le calibrant au plus près du niveau lui permettant d'assurer le respect des règles d'équilibre budgétaire auxquelles le SICTOM est soumis.

Ensemble, poursuivons nos efforts, améliorons notre tri, recyclons davantage, réduisons l'incinération et l'enfouissement !



COMPRENDRE LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES 2024

Particuliers

Contrairement à l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères, qui est un impôt local basé sur la valeur des logements concernés, la redevance est la contribution demandée à l'utilisateur, calculée en tenant compte du coût du service rendu et de la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer. La redevance répond à une logique de maîtrise des coûts dont les usagers peuvent tirer avantage, un engagement citoyen au bénéfice de notre environnement mais également

Le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire est un organisme public financé par la redevance perçue auprès des usagers et qui ne génère pas de profit. En 2022, 424 kg (ordures ménagères, emballages et déchets issus des déchèteries compris) par habitant ont été pris en charge par le SICTOM.

Les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères 2024

Bac	Part fixe	Part variable
80 L	111,00 €	54,80 €
120 L	111,00 €	82,20 €
180 L	111,00 €	123,20 €
240 L	111,00 €	164,30 €
360 L	111,00 €	246,50 €
660 L	111,00 €	451,90 €

TOTAL

221,90 €
268,00 €
336,20 €
406,20 €
544,50 €
889,30 €

Levées supplémentaires

Facturation en 2025
3,30 €
4,40 €
6,00 €
7,70 €
11,00 €
19,20 €

Je dispose d'un badge en complément d'un bac : + 11 €

BADGE	Part fixe	Part variable
	111,00 €	54,80 €

192,80 €

1,00 €

Abonnement du bac jaune pour Châteauneuf-sur-Loire : 26,00 €

■ Part Fixe ■ Part variable

QUELS ÉLÉMENTS COMPOSENT VOTRE FACTURE ?

La part variable

Votre consommation !
La part variable correspond au volume de déchets produits, calculé en fonction du volume du bac de chaque foyer. Votre redevance est un **forfait** et est constitué de 17 levées et/ou 27 dépôts en fonction de votre dotation.



La part fixe

La part fixe se décompose en 2 parties : Une part, identique pour tous les usagers, elle correspond à la participation au coût de mise en œuvre du fonctionnement du service. Elle inclut tous les frais qui ne sont pas liés à la quantité de déchets produits.

Soit : la mise à disposition de votre poubelle, l'installation des points d'apport volontaire, le passage hebdomadaire du camion de collecte, le fonctionnement de vos 10 déchèteries et le traitement des déchets qui y sont collectés.

Une autre part comprenant la collecte de vos ordures ménagères et recyclables en fonction du volume de vos déchets produits par chaque foyer : le passage du camion, le déchargement des déchets, le transport jusqu'au centre de tri.

Pour ISDES :

La collecte des ordures ménagères en porte-à-porte est effectuée chaque semaine le MARDI APRES - MIDI.

Les poubelles doivent être présentées, couvercle fermé, avant 12h le jour de la collecte.

Pour tout renseignement, contacter le SICTOM de Châteauneuf sur Loire : 02 38 59 50 25

www.sictom-chateauneuf.fr

Floraison à Isdes

